

Déroulement pratique de la procédure d'identification et d'acceptation des déchets

1

A l'arrivée au site du Fridhaff, tout client des installations à déchets ménagers doit se rendre à une borne automatique d'enregistrement située au niveau des bascules d'entrée/sortie du site.



2

Le client est guidé par des inscriptions apparaissant sur un écran digital.



3

A cet endroit, il est invité à insérer sa carte dans le lecteur..



4

...ainsi que de passer la fiche d'accompagnement dûment remplie au scanner prévu à cet effet.

Après avoir retiré sa carte-client et échangé les données nécessaires, le client pourra se rendre au point de déchargement.



5

Au retour à la borne, le client introduit à nouveau sa carte au lecteur et reçoit son bon de livraison.



6

En cas de problème, le client peut se manifester auprès de l'agent de bascule du SIDE C en appuyant sur un bouton d'appel.



7

Du moment où le client adhère au nouveau système d'identification, il dispose d'un accès à une plateforme électronique, www.sidec-online.lu, proposant des informations sur toutes ses livraisons.

